

Énoncé

Document

FIN 2013 LA JDC REPREND LA JARD

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 ÉTAPES OBLIGATOIRES

- ÉTAPE 1 : **l'enseignement de défense** (classes de 3^e et de 1^{re}).
- ÉTAPE 2 : **le recensement** à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.mon.service-public.fr).
- ÉTAPE 3 : **la JDC (journée défense et citoyenneté)**, avant 18 ans.

→ **Ce parcours est obligatoire** pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, permis de conduire, CAP, BEP, BAC, etc.).

EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Ministère de la Défense
et des Anciens Combattants
SGA
Service général pour l'administration
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Questions

1. À qui s'adresse cette affiche ?
2. Quelles sont les étapes du parcours de citoyenneté ?
3. Vous devez expliquer à un camarade ce qu'est le parcours de citoyenneté. Pour cela, vous expliquez quels droits sont attachés à cette obligation et l'importance de ce parcours pour chaque citoyen.

N'oubliez pas de reprendre les deux premières réponses pour les intégrer à votre démonstration. Commencez par décrire ce qu'est le parcours citoyen. Puis évoquez ce que reçoit le citoyen français en échange de cette obligation. Terminez en présentant son importance pour la vie collective.